

Communiqué de presse Paris, le 28 septembre 2017

Campagne hivernale 2017-2018 L'État se mobilise au service des personnes sans domicile fixe à Paris et en Île-de-France

Michel Cadot, préfet de la région d'Île-de-France, préfet de Paris, a réuni, ce jour, l'ensemble des acteurs immobiliers publics et privés franciliens afin de les mobiliser en préparation de l'hébergement des plus démunis pendant l'hiver.

Le préfet de la région d'Île-de-France a encouragé les acteurs immobiliers publics et privés à se mobiliser : « à moins d'un mois de l'ouverture de la période hivernale, je souhaite que tous les acteurs, associations et établissements publics qui disposent de places disponibles se fassent connaître des services de l'État en Île-de-France, afin d'assurer au mieux la mission de mise à l'abri des plus démunis. Il en va de notre cohésion nationale et de notre devoir de fraternité républicaine. »

Tout au long de l'année, l'État, en Île-de-France, héberge, chaque jour, 100 000 personnes. Cette mobilisation est renforcée à l'entrée de l'hiver.

Un maintien du nombre de places ouvertes l'hiver dernier

Pour rappel, au-delà des 100 000 places d'hébergement ouvertes chaque nuit par l'État en Île-de-France, l'État mobilise chaque année des capacités supplémentaires pour faire face aux situations d'urgence, notamment pendant l'hiver.

2 800 places ont ainsi été mobilisées lors du dernier hiver et jusqu'à 3 600 places lors de la vague de froid de janvier. Cette année encore, l'État et ses partenaires associatifs seront mobilisés pour éviter que des personnes se trouvent sans solution au risque de leurs vies pendant les périodes de grand froid (ouverture de places nouvelles, renforcement des accueils de jour ou des maraudes...).

Pour 2017-2018, l'État a pour objectif d'ouvrir autant de places que lors de la campagne hivernale 2016-2017. Celles-ci s'ajoutent aux 1 215 places pérennisées dans le prolongement de la campagne hivernale de l'an passé.

Depuis 2012, l'État a pérennisé 5 699 places de renfort hivernal en Île-de-France, augmentant ainsi significativement ses capacités d'hébergement d'urgence.

Tous mobilisés pour passer de l'hébergement au logement

Plusieurs dispositifs ont permis d'accroître de 30 %, en deux ans, le nombre de places d'hébergement, dont notamment la création de places alternatives à l'hôtel et de places en logements adaptés.

Le plan de réduction des nuitées à l'hôtel a été poursuivi et 4 800 nuitées ont été évitées par la mise en place de solutions alternatives.

En 2016, 9 657 personnes sont sorties d'un hébergement pour accéder à un logement en 2015 (15 % de plus qu'en 2016). C'est autant de places libérées pour répondre aux besoins des personnes à la rue.

Contact presse

Préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris

01 82 52 40 25 / pref-communication@paris.gouv.fr http://www.prefectures-regions.gouv.fr/ile-de-france

@Prefet75_IDF